

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces actions et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction.

GOODMAN & COMPANY, INVESTMENT COUNSEL^{MC} INC.

SOCIÉTÉ DE FONDS MONDIAUX DUNDEE

Catégorie de ressources mondiales Dundee

**MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 31 MAI 2015
AU PROSPECTUS DATÉ DU 13 AVRIL 2015**

(le « prospectus »)

visant les

actions des séries A, D et F de la

CATÉGORIE DE RESSOURCES MONDIALES DUNDEE

(le « Fonds »)

Le prospectus daté du 13 avril 2015 se rapportant au placement des actions du Fonds est modifié par les présentes tel que décrit ci-dessous. Tous les termes importants ont le sens qui leur est donné dans le prospectus, sauf s'ils sont expressément définis dans la présente modification n° 1.

La présente modification n° 1, datée du 31 mai 2015, au prospectus du Fonds daté du 13 avril 2015 fournit certains renseignements sur le Fonds, et le prospectus devrait être lu sous réserve de ces renseignements.

Sommaire

Le prospectus est modifié pour que les mentions de « Bloomberg Financial L.P. » y soient supprimées à la rubrique « Indices des frais de rendement ».

Modification

L'information figurant aux pages 17 et 18 du prospectus, à la rubrique « Indices des frais de rendement » est remplacée par ce qui suit :

« Le texte qui suit est une description de chaque indice de rendement total de la référence utilisé pour les frais de rendement du Fonds dont il question ci-dessus (et qui tiennent compte du réinvestissement de tous les dividendes). Aux fins du calcul des frais de

rendement, le gestionnaire prévoit actuellement utiliser le service Bloomberg Financial L.P. (ou toute société remplaçante), mais il pourrait aussi utiliser les indices de référence de frais de rendement d'autres fournisseurs de données financières semblables. »

L'indice composé S&P/TSX est un vaste indice du secteur économique composé d'environ 95 % de la capitalisation boursière de sociétés situées au Canada et cotées à la Bourse de Toronto.

L'indice sous-groupe minier et métaux diversifiés S&P/TSX (*S&P/TSX Diversified Metals & Mining Subgroup Index*) est un sous-indice de l'indice composé S&P/TSX.

L'indice sous-groupe aurifère S&P/TSX (*S&P/TSX Gold Subgroup Index*) est un sous-indice de l'indice composé S&P/TSX.

L'indice sous-groupe production et exploration pétrogazières S&P/TSX (*S&P/TSX Oil & Gas Exploration & Production Subgroup Index*) est un sous-indice de l'indice composé S&P/TSX. »

QUELS SONT VOS DROITS?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat d'achat de titres d'organismes de placement collectif, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation par rapport à toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre d'achat.

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet de demander la nullité d'un contrat d'achat d'actions d'un organisme de placement collectif et un remboursement, ou des dommages-intérêts, par suite d'opérations de placement effectuées avec un prospectus simplifié, une notice annuelle, un aperçu du fonds ou des états financiers contenant des informations fausses ou trompeuses sur le fonds. Ces divers recours doivent habituellement être exercés dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire et on consultera éventuellement un conseiller juridique.